



Spoliation abus de faiblesse etat d'ignorance

Par Iali, le 17/03/2012 à 11:49

Bonjour,

Je suis en état de choc, et mon histoire est trop longue à raconter. J'ai besoin d'aide ma sœur et mon beau frère ont abusés de ma confiance et de ma faiblesse pour me spolier de mon bien.

En effet suite à une fuite avec mon enfant menacé par son père de mort, je suis parti me cacher chez des amis dans une autre ville.

Personne ne savait où je me trouvais mis à part ma sœur et mon beau frère.

Je ne pouvais pas avoir un appartement à mon nom à ce moment-là. De peur d'être retrouvé.

Ma sœur et mon beau frère m'ont proposé de l'enregistrer au nom de leur SCI et de me le restituer à la majorité de mon fils.

J'ai acquitté tout ce qui incombe en charges propriétaire depuis le début, et remboursé le prêt fait par la SCI;

Aujourd'hui ils ne veulent plus me rendre mon bien, le problème c'est que ma sœur et son mari ont enregistré à mon insu le bien à leur propre nom et pour ne pas que je m'en rende compte m'ont fait un bail de location au nom de la SCI dont ils ne sont pas associés ni gérants comme ils le prétendaient, néanmoins ils encaissaient les chèques de remboursement de prêt au nom de cette SCI SANS PROBLEME.

J'ai besoin d'aide je risque de me retrouver hors de chez moi avec mon fils alors que je n'ai fais que payer mon bien depuis 98.

Ils m'ont fait un faux bail SCI qui n'est pas propriétaire du bien et ils ont encaissés des chèques au nom de cette SCI alors qu'ils y sont étrangers. Tout cela pour ne pas que je me rende compte que mon bien était en réalité enregistré à leur propre nom.

Aujourd'hui je vis avec une épée de Damoclès sur la tête car je ne sais pas ce qui m'attend demain.

C'est un appel au secours car je n'ai aucun moyen de payer un pénaliste et je suis en désarroi le plus total.

Merci merci à celui ou à celle qui voudra bien m'aider dans cette affaire.

Lali

Par **Marion2**, le **17/03/2012 à 12:32**

Bonjour,

Il faut contacter très rapidement un avocat.

Par **lali**, le **17/03/2012 à 12:54**

Merci Marion2

oui je sais, j'ai un avocat qui concerne l'affaire que ma sœur et son mari ont mis en place pour nous mettre dehors, mais il n'est pas pénaliste et cela semble compliqué pour lui.
en plus j'ai déjà eu des conseils de pénaliste, mais leurs honoraires sont exorbitants; l'aide juridictionnelle propose de jeunes avocats mais il y a tellement en jeu que je ne voudrais pas me tromper.

c'est pour cela que j'ai fait un appel au forum si un avocat expérimenté pouvait prendre mon affaire avec des honoraires que je peux supporter. je suis désespéré, sachant que c'est ma propre famille qui me fait ça c'est d'autant plus dur.